Dans le cadre de la nouvelle politique européenne de cohésion « *Europe 2020* », le Programme Opérationnel (PO) régional décline les objectifs généraux du FEDER et du FSE pour la période 2014-2020 sur le territoire du Nord – Pas-de-Calais. Validé le 11 décembre 2014, le PO ne comporte pas d'axe spécifique concernant les quartiers en politique de la ville, en revanche **12% du FEDER sont réservés pour les quartiers prioritaires**, soit 81 millions d'€.

C'est dans ce cadre que le Conseil Régional (autorité de gestion) propose une approche intégrée du développement territorial qui se traduit par un instrument « d'Investissement Territorial Intégré (ITI) ». Les EPCI compétents en matière de Politique de la ville et ayant une population supérieure à 10 000 habitants en quartiers prioritaires (soit 13 intercommunalités éligibles en région) peuvent candidater à l'ITI [1] pour mobiliser ces crédits réservés, à condition que leur projet relève de la stratégie intégrée et comporte certains axes de travail en commun avec le Programme Opérationnel.

L'atelier de qualification proposé par l'IREV, en lien avec la Région, a pour objectif d'accompagner ces territoires candidats à l'ITI dans la présentation d'un projet intégré mobilisant notamment le développement économique et plus précisément la création d'activité. La 2ème séance du cycle de qualification, qui s'est déroulée le 21 avril dernier, a donc été consacrée à cette dimension.

Pour plus d'infos, cliquez ici [2]

Type d'actualites: Actu de l'IREV [3]
Dates: Vendredi 24 avril 2015 - 02:00
Thématiques: Développement économique [4]
Emploi, Insertion, Formation [5]
Politiques européennes [6]
Politique de la ville - DSU [7]
Publié le 24 avril 2015

URL de la source (modifié le 24/04/2015 - 16:40): https://irev.fr/actualites-0/volet-europeen-du-contrat-de-ville-retour-sur-la-2eme-seance

Liens
[1] http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_144918/appel-a-projets-fonds-europeens-developpement-

urbain-durable
[2] https://irev.fr/action/cycle-qualification-volet-europ%C3%A9en-contrat-ville-iti
[3] https://irev.fr/taxonomy/term/4314
[4] https://irev.fr/taxonomy/term/3678
[5] https://irev.fr/taxonomy/term/3682
[6] https://irev.fr/taxonomy/term/3683
[7] https://irev.fr/taxonomy/term/3692